

N°MTD	Description de la MTD	Correspondance articles AMPG FDM	Situation actuelle	Niveau d'émission ou performance actuelle des installations	Proposition de l'exploitant pour atteindre le niveau d'émission ou de performance des MTD et résultat attendus	Evolution 2023 : Projet d'extension
1	SME	Titre II. Point 5	MTD en cours d'élaboration	En cours d'élaboration	Mise en place d'un SME	En cours d'élaboration
2	SME	Titre II. Point 6	MTD en cours d'élaboration	Partie I et II : Le schéma des procédés complet, une cartographie, la description des systèmes intégrés restent à faire pour finaliser cette MTD	Mise en place d'un SME	A finaliser
3	Surveillance	Titre II. Point 7.1	MTD atteinte	Surveillance des différents paramètres	Maintien	Pas de changement
4	Surveillance	Titre II. Point 7.2 et Titre I. Point 4	MTD partiellement atteinte	Fréquence mensuelle pour DCO, MES, N et P au lieu de quotidienne	Sollicitation d'un maintien à une fréquence mensuelle sauf pour le phosphore qui passerait à une fréquence quotidienne.	Pas de changement
6	Efficacité énergétique	Titre II. Point 8	Partie a) : MTD partiellement atteinte Partie b) : MTD atteinte	Les indicateurs montrent une bonne performance environnementale. L'objectif est de stabiliser ces bons indicateurs quelle que soit l'évolution d'activité.	Maintien	L'efficacité de cette MTD sera maintenue et améliorée par le regroupement des 2 sites
7	Consommation d'eau et rejet d'effluents aqueux	Titre II. Point 9	MTD atteinte	Mise en place de différentes techniques de réduction de la consommation d'eau et de réduction des déchets.	Maintien	L'efficacité de cette MTD sera maintenue et améliorée par le regroupement des 2 sites
8	Substances dangereuses	Titre II. Point 10.1	MTD atteinte	Certains produits classés H410 sont utilisés en faible quantité, sont dilués à 1%. Les produits purs sont stockés dans un local spécifique, sur rétention et géré par un opérateur formé. Ces produits restent nécessaires pour les problématiques d'hygiène.	Maintien	Pas de changement sur les stockages de ces produits
9	Substances dangereuses	Titre II. Point 10.2	MTD atteinte	Refroidissement par une installation à l'ammoniac et eau glycolée, fluides frigorigènes appropriés.	Maintien	Pas de changement
10	Utilisation efficace des ressources	Titre II. Point 11	MTD atteinte	Tous les sérums sont valorisés en alimentation animale (porcherie).	Maintien	Pas de changement
11	Emissions dans l'eau	Titre II. Point 12	MTD atteinte	Il n'existe pas de bassin tampon en entré de la station d'épuration. Par contre, tous les tanks de lait sont sur des cuves doubles peau (limitation risque déversement). En cas de problème de fabrication, les produits sont	Maintien	Pas de changement

				isolés et valorisés dans d'autres entreprises fromagères (fonte de fromage) et ne sont pas déversés vers la station de traitement du site. Le risque de déversement de fortes charges polluantes est très limité.		
12	Emissions dans l'eau	Titre III. Point 17.4	MTD atteinte MTD partiellement atteinte	<p>Technique appropriées :</p> <p>La station d'épuration est équipée de pré traitements, d'un bassin à boue activée de faible charge pour l'élimination de la DCO et de l'azote et d'un traitement du phosphore par injection de chlorure ferrique.</p> <p>Globalement, les VLE sont respectées pour tous les paramètres, exceptés pour le phosphore, pour lequel la VLE serait de 2 mg/l au lieu de 3. Elle n'a toujours été respectée avant 2020.</p>	<p>Ajout de plus de chlorure ferrique afin de garantir la VLE en phosphore.</p> <p>Des analyses quotidiennes seront réalisées en sortie et 2 à 3 fois par semaine en entrée de station.</p>	Ajout d'un système d'oxygénation dans le bassin d'aération
13	Bruit	Titre III. Point 13.1	MTD atteinte et non applicable	La dernière mesure de bruit a été réalisée en 2009 : le site était conforme. Début 2021, quand le nouvel atelier caillé sera construit, une nouvelle mesure de bruit sera réalisée.		L'extension ne générera pas de bruit supplémentaire : CTA en combles
14	Bruit	Titre II. Point 13.2	MTD atteinte	<p>Implantation appropriée des équipements pour limiter le bruit :</p> <p>Les CET ont des caissons d'insonorisation et ont été installés dans les combles, le local de réfrigération à l'ammoniac est totalement insonorisé et aucun bruit n'est perceptible en extérieur ; la majorité des équipements sont à l'intérieur du bâtiment excepté les tanks de lait.</p> <p>Mesures opérationnelles en place pour limiter le bruit :</p> <p>Plan de maintenance de la laiterie, obligation de fermeture des portes et des fenêtres dû aux risques sanitaires, utilisation des équipements par du personnel expérimenté, les camions de collecte coupent leur moteur lors du dépotage de nuit.</p>	Maintien	Pas de changement
15	Odeurs	Titre II. Point 14	Non applicable			Aucune nuisance olfactive n'a été constatée dans les zones sensibles : pas de changement

21 (complément sectoriel MTD 6)	Efficacité énergétique	Titre III. Point 17.1	MTD atteinte	De nombreuses techniques recommandées dans le BREF sont utilisées ; Le ratio MWH/Tonne montre une bonne efficacité et des efforts sur la réduction de la consommation énergétique. Cet indicateur sera suivi dans le SME	Maintien	L'efficacité de cette MTD sera maintenue et améliorée par le regroupement des 2 sites
Complément sectoriel MTD 7	Consommation d'eau et rejet d'effluents aqueux		MTD atteinte	Le ratio m3 de rejet/Tonne de matière première est plutôt faible, ce qui montre les efforts déjà réalisés. Cet indicateur sera suivi dans le SME.	Maintien	Pas de changement
22	Déchets	Titre III. Point 17.2	MTD atteinte	Le lactosérum est revalorisé en porcherie.	Maintien	Pas de changement